



ANIMATEUR FEDERAL de DANSE (Niveau 1)

7 juin 2008

REFERENTIEL de CERTIFICATION

UC 1 : EC de préparer un Projet d'Animation dansée

- 1.1 EC. de prévoir des objectifs adaptés à son public
 - 1.1.1. EC d'évaluer les capacités techniques des pratiquants
 - 1.1.2. EC d'évaluer la motivation des pratiquants
 - 1.1.3. EC d'élaborer des objectifs techniques adaptés aux besoins individuels
- 1.2 EC. de préparer un cours
 - 1.2.1. EC de définir l'objectif à atteindre dans la séance
 - 1.2.2. EC d'organiser la relation entre la technique, la pratique et la culture de la discipline
 - 1.2.3. EC d'inscrire son projet dans le projet de la structure
- 1.3 EC. de prévoir l'organisation concrète de son cours
 - 1.3.1. EC d'organiser l'accueil des pratiquants
 - 1.3.2. EC de prendre en compte les contraintes d'espace et de lieu de déroulement
 - 1.3.3. EC de prévoir le matériel nécessaire

UC 2 : EC. d'animer un Cours de Danse, une séance

- 2.1. EC. d'encadrer un groupe
 - 2.1.1. EC de formuler clairement des consignes
 - 2.1.2. EC d'adapter son niveau de communication au public
 - 2.1.3. EC de préserver les capacités physiques
- 2.2. EC. de mettre les participants en situation d'apprentissage
 - 2.2.1. EC de proposer des situations ludiques
 - 2.2.2. EC de démontrer les séquences techniques et les gestes fondamentaux avec justesse
 - 2.2.3. EC d'analyser les points critiques d'un mouvement
- 2.3. EC. de mettre les participants en situation créative
 - 2.3.1. EC de proposer des situations de relation entre musique et mouvement
 - 2.3.2. EC de structurer des enchaînements
 - 2.3.3. EC de susciter l'imaginaire des participants
- 2.4. EC. d'évaluer son action et d'en rendre compte
 - 2.4.1. EC d'observer les effets de son action d'encadrement
 - 2.4.2. EC d'analyser les résultats de son action pédagogique
 - 2.4.3. EC d'adapter son action en cas de difficultés

UC 3 EC d'encadrer le déroulement d'un spectacle, d'une compétition, dans la Mention

- 3.1. EC. de préparer un spectacle
 - 3.1.1. EC de faire répéter un groupe
 - 3.1.2. EC de concevoir une chorégraphie simple
 - 3.1.3. EC de mettre en scène son public
- 3.2. EC. de s'intégrer à un projet chorégraphique plus large
 - 3.2.1. EC de travailler en collaboration avec d'autres professionnels
 - 3.2.2. EC d'accompagner son groupe en spectacle
 - 3.2.3. EC de gérer la logistique du spectacle



Siège fédéral : Fédération Française de Danse 20 rue Saint-Lazare 75009 PARIS- www.ffdanse.fr

Tél. 01 40 16 53 38 - Fax 01 40 16 53 39

Délégitaire, agréée et subventionnée par le Ministère des Sports (75.S.76)

Subventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication

Membre du Comité National Olympique et Sportif Française

FFD, commission Formation, PhB : Document adopté à la commission du 7 juin 08

- 3.3. EC. de participer à l'encadrement d'une compétition
 - 3.3.1. EC de préparer des compétiteurs
 - 3.3.2. EC d'encadrer individuellement des compétiteurs en compétition
 - 3.3.3. EC d'explicitier la réglementation des compétitions

UC 4 EC de participer à la vie et à l'organisation de la structure

- 4.1. EC. participer à l'accueil dans la structure
 - 4.1.1. EC d'explicitier les actions et objectifs de la structure
 - 4.1.2. EC d'expliquer le rôle de chacun
 - 4.1.3. EC d'informer sur le règlement de la structure
- 4.2. EC. de Collaborer à l'élaboration des projets de la structure
 - 4.2.1. EC de participer à la programmation
 - 4.2.2. EC d'inscrire son action dans le cadre de la structure
 - 4.2.3. EC de participer à la promotion de la structure
- 4.3. EC. de participer à la vie administrative de la structure
 - 4.3.1. EC de communiquer oralement avec ses interlocuteurs
 - 4.3.2. EC de communiquer par écrit avec ses interlocuteurs
 - 4.3.3. EC de rendre des comptes financiers de son action



Fédération Française de Danse
Siège fédéral : Fédération Française de Danse 20 rue Saint-Lazare 75009 PARIS- www.ffdanse.fr

Tél. 01 40 16 53 38 - Fax 01 40 16 53 39
Délégitaire, agréée et subventionnée par le Ministère des Sports (75.S.76)
Subventionnée par le Ministère de la Culture et de la Communication
Membre du Comité National Olympique et Sportif Française

FFD, commission Formation, PhB : Document adopté à la commission du 7 juin 08